

CFVU du 25 mars 2021, dématérialisée sous format audiovisuel.

Délibération n° CFVU 20210325_03_06 – UFR Médecine-Pharmacie : principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2020-2021 (semestre pair)

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;
- Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;
- Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;
- Vu les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- Vu la délibération CA n° 2020-23-10-08, du Conseil d'administration du 23 octobre 2020, relative aux principes généraux d'aménagement des modalités de contrôle des connaissances et compétences de l'université de Poitiers, en cas d'évolution de la crise sanitaire pendant l'année universitaire 2020-2021 ;

Délibération n° CFVU 20210325_03_06 – UFR Médecine-Pharmacie : principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2020-2021 (semestre pair) :

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Pour le second semestre de l'année universitaire 2020-2021, les modalités de contrôle des connaissances et compétences de l'UFR Médecine-Pharmacie sont aménagées selon les éléments annexés.

La mesure est adoptée.

Décompte des voix : 31

Décompte des votants : 31

Pour : unanimité des présents

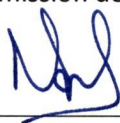
Contre :

Abstention :

Fait à Poitiers, le 25/03/2021

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Noëlle DUPORT



Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

UNIVERSITÉ DE POITIERS

14 AVR. 2021

Direction des affaires juridiques

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Annexe délibération n° CFVU 20210325_03_06

Aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) pour l'année universitaire 2020-2021 - second semestre

UFR Médecine-Pharmacie

Principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences pour :

- La première session de second semestre de l'année universitaire 2020-2021
- La seconde session du second semestre de l'année universitaire 2020-2021
- La seconde session du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021

PACES

UE	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC pour le semestre 2
UE7, Santé, société, humanité	Durée : 2h. Questions rédactionnelles et/ou des QCM.	Durée : 1h. Epreuve comportant exclusivement des QCM.

Pharmacie

PRINCIPES GENERAUX

Diplôme	Année	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC de 1 ^{ère} session pour le semestre 2 et session de rattrapage 1 ^{er} et 2 nd semestres
1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle		- Note plancher de 7/20 pour les UE et les modules - Pour le second cycle, validation des 2 semestres sans compensation entre semestres	- Possibilité de changement du mode d'évaluation (visioconférence, travail rédactionnel à distance, ...) - Possibilité de changement de format des UE (ex : une UE en CC intégral passe en évaluation mixte) - Suppression de la note plancher pour la compensation entre modules, entre UE et semestres - Possibilité de compensation entre semestres pour le second cycle

DETAILS

- La première session de second semestre de l'année universitaire 2020-2021

DFGSP

Année	UE/UELC	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC de 1 ^{ère} session pour le semestre 2
DFGSP2	UE4E	Module anglais : 1 écrit (1h30) et 1 oral	Module anglais : oral hybride (à distance ou en présentiel) + écrit à rendre
DFGSP2	UELC anglais pharmaceutique international	2 contrôles continus oraux	Oraux hybrides (à distance ou en présentiel)

Année	UE/UELC	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC de 1ère session pour le semestre 2
DFGSP3	UE6F	Module anglais : 1 écrit + 1 oral	Module anglais : Oral hybride (à distance ou en présentiel)
DFGSP3	Environnement et santé	Examen terminal en présentiel	Evaluation à distance (QCM), durée 1h

DFASP

Année	UE/UELC	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC
DFASP1	UEMP2C	-Education thérapeutique : épreuve écrite terminale	-Education thérapeutique : rédaction d'un projet
DFASP2 officine	UE MP4A	Evaluation de l'observation pharmaceutique présentée	Evaluation à l'oral en visioconférence
DFASP2 officine	UE MP4B	Module anglais : oral	Module anglais : Oral hybride (à distance ou en présentiel)
DFASP2 Industrie-Recherche	UEMP4F	Evaluation de l'observation pharmaceutique présentée	Evaluation à l'oral en visioconférence

Orthophonie (voir également annexe 1)

- La première session de second semestre de l'année universitaire 2020-2021

Diplôme	Année	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC
Certificat de capacité en Orthophonie	1AO	Contrôle terminal	Les examens se dérouleront à distance, aux dates initialement prévues (semaine 18). En cas de défaillance de matériel informatique, les étudiants pourront composer de l'UFR, en respectant le protocole.
		Contrôles mixtes et Contrôles continus	La majorité des CC auront lieu en distanciel avec possibilité de changement de la nature des épreuves. Certains contrôles continus auront lieu en présentiel. Certains contrôles continus sont allégés en nombre. Certains contrôles mixtes sont allégés, suppression de l'examen terminal et conservation des contrôles continus.

Diplôme	Année	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC
	2AO	Stages	Après étude des quotas atteints par chaque étudiant, la responsable de la formation clinique présentera au COPIL la situation de ceux qui seraient en déficit et proposera des aménagements si la cause du déficit est en rapport avec le contexte COVID (stages annulés ou tronqués en raison de l'isolement des maîtres de stage ou des étudiants COVID ou cas contacts, ou consignes des établissements d'accueil excluant les stagiaires)
		Contrôle terminal	- Les examens se dérouleront à distance, aux dates initialement prévues (semaine 18) - En cas de défaillance de matériel informatique, les étudiants pourront composer de l'UFR, dans le respect du protocole
		Contrôles continus	La majorité des CC auront lieu en distanciel avec possibilité de changement de la nature des épreuves. Certains contrôles continus auront lieu en présentiel. Certains contrôles continus sont allégés en nombre. Certains contrôles mixtes sont allégés, suppression de l'examen terminal et conservation des contrôles continus.
	3AO	Stages	Après étude des quotas atteints par chaque étudiant, la responsable de la formation clinique présentera au COPIL la situation de ceux qui seraient en déficit et proposera des aménagements si la cause du déficit est en rapport avec le contexte COVID (stages annulés ou tronqués en raison de l'isolement des maîtres de stage ou des étudiants COVID ou cas contacts, ou consignes des établissements d'accueil excluant les stagiaires)
		Contrôle terminal	- Les examens se dérouleront à distance, aux dates initialement prévues (semaine 18) - En cas de défaillance de matériel informatique, les étudiants pourront composer de l'UFR, dans le respect du protocole

Diplôme	Année	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC
		Contrôles continus	La majorité des CC auront lieu en distanciel avec possibilité de changement de la nature des épreuves. Certains contrôles continus auront lieu en présentiel. Certains contrôles continus sont allégés en nombre. Certains contrôles mixtes sont allégés, suppression de l'examen terminal et conservation des contrôles continus.
		Stages	<i>Après étude des quotas atteints par chaque étudiant, la responsable de la formation clinique présentera au COPIL la situation de ceux qui seraient en déficit et proposera des aménagements si la cause du déficit est en rapport avec le contexte COVID (stages annulés ou tronqués en raison de l'isolement des maîtres de stage ou des étudiants COVID ou cas contacts, ou consignes des établissements d'accueil excluant les stagiaires)</i>
	4AO 5AO	Contrôle terminal	- Les examens se dérouleront à distance, aux dates initialement prévues (semaine 18) - En cas de défaillance de matériel informatique, les étudiants pourront composer de l'UFR, dans le respect du protocole
		Contrôles continus	L'ensemble des CC auront lieu en distanciel avec : - Diminution du nombre de CC pour certaines UE - Changement de la nature des épreuves pour certaines UE - suppression des CC pour certaines UE, l'examen devient un contrôle terminal.
		Stages	<i>Après étude des quotas atteints par chaque étudiant, la responsable de la formation clinique présentera au COPIL la situation de ceux qui seraient en déficit et proposera des aménagements si la cause du déficit est en rapport avec le contexte COVID (stages annulés ou tronqués en raison de l'isolement des maîtres de stage ou des étudiants COVID ou cas contacts, ou consignes des établissements d'accueil excluant les stagiaires)</i>

• La seconde session du second semestre de l'année universitaire 2020-2021

Diplôme	Année	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC
Certificat de capacité en Orthophonie	1AO 2AO 3AO 4AO 5AO	Contrôle terminal	Les examens se dérouleront à distance, aux dates initialement prévues (semaine 24). En cas de défaillance de matériel informatique, les étudiants pourront composer de l'UFR, en respectant le protocole.

• La seconde session du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021

Diplôme	Année	MCCC initialement prévus	Aménagements des MCCC
Certificat de capacité en Orthophonie	1AO	Contrôle terminal	Les examens se dérouleront à distance, aux dates initialement prévues (semaine 24). En cas de défaillance de matériel informatique, les étudiants pourront composer de l'UFR, en respectant le protocole. Cela ne concerne que 2 épreuves (6 étudiants dans une UE et 1 étudiant dans l'autre UE)
	2AO 3AO 4AO 5AO	Contrôle terminal	Personne au rattrapage

Pas de demande d'aménagement pour Maïeutique et Médecine.

Certificat de capacité en orthophonie Annexe 1

UE dont la validation était prévue en Contrôles continus et pour lesquelles il y aura 1 examen terminal à distance	
4AO	UE 5.5.2-UE 5.7.3-UE 5.7.7
UE dont la validation était prévue en Contrôles continus, pour lesquelles le nombre de CC a été revu	
2AO	UE 1.1.3 : 2CC (2 productions écrites)
UE dont la validation était prévue en Contrôles continus, pour lesquelles la nature des épreuves a été modifiée	
1AO	UE 1.1.2 (2 écrits)
4AO	UE 5.2.4 (1 production +1 écrit) - UE 5.6.3 (1 écrit +1 production écrite)
5 AO	UE 4.5 (2 productions écrites) – 5.7.6 (1 écrit + 1 production écrite) – 5.7.8 (1 écrit + 1 production écrite)
UE pour lesquelles aucune modification des MCC n'est prévue, hormis le choix des épreuves en distanciel	
1AO	UE 1.2.1 – UE 1.4 – UE 2.2.2 – UE 2.4 – UE 3.2 -
2 AO	UE 1.2.4 – UE 2.3.2 – UE 2.3.4 – UE 5.1.1 – UE 5.2.1 – UE 5.3.1 – UE 5.4.1 – UE 7.2
3AO	UE 4.3 – UE 5.1.2 – UE 5.4.2 – UE 5.5.1 – UE 5.6.1 – UE 5.7.1 – UE 5.8.1 – UE 5.3.2 – UE 8.7
4 AO	UE 5.1.4 – UE 5.6.2 – UE 7.5 – UE 8.2 – UE 8.8 – UE 12
5 AO	UE 57.5 – UE 8.3 – UE 10.1 – UE 11
UE dont la validation était prévue en Contrôle mixte et pour lesquelles l'épreuve terminale a été enlevée	
1 AO	UE 4.1
UE pour lesquelles aucune modification des MCC n'est prévue et pour lesquelles le choix de l'examen en présentiel est maintenu	
1AO	UE 8.4
2AO	UE 8.5
3AO	UE 8.6
4AO	UE 5.6.2

Certificat de capacité en orthophonie : annexe 1 aménagements des MCCC 20-21 semestre pair

SEMESTRE 2 : 30 ECTS						
		MCCC initialement prévus		Aménagements des MCCC		
Modules	Épreuves	1 ^{ère} session	1 ^{ère} session	1 ^{ère} session	1 ^{ère} session	Session de rattrapage
		Contrôle continu	Contrôle final	Contrôle continu	Contrôle final	
1	1.1.2 UE Connaissance fondamentales en sciences du langage	1 écrit et 1 oral (coef 0.5*2)		2 écrits (coef 0.5*2)		Ecrit 1 heure
	1.2.1 UE Psychologie générale et psychologie du développement		Écrit 1 heure			Ecrit 1 heure
	1.4 UE Sensibilisation aux sciences de la société		Écrit 2 heures			Ecrit 2 heures
2	2.2.2 UE Neurosciences 2	1 écrit (coef 0.25)	1 Ecrit 1,5 heure (coef 0.75)			1 oral
	2.4 UE Pédiatrie et troubles du développement		Ecrit 1 heure			Ecrit 1 heure
3	3.2 UE Imagerie, exploration et investigations		Ecrit 1/2 heure			Ecrit 1/2 heure
4	4.1 UE Connaissances historiques de la profession	2 Oraux (coef 0,2 chacun)	Ecrit 1 heure (coef 0,6)	2 Oraux (coef 0,5 chacun)		Ecrit 1 heure (coef 0.6) + Note CC session 1
8.	8.4 UE Anglais	1 Ecrit + 1 oral (coef 0.5*2)				Ecrit 1.5 heure
	8.7 Informatique-PIX		Certains modules PIX pourront être obtenue à partir des cours d'informatique et selon les modalités de certification de l'Université.			
6. FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE						
6.1 UE Stage découverte 1 : Stage en milieu scolaire		120h	1	Validation du stage + validation du rapport écrit sans soutenance Le rapport pourra être présenté en 2 nd session, en cas d'invalidation du stage, l'étudiant redouble		
Conditions de validation :						
Moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 au Semestre						
Pas de note inférieure à 8 sur 20						
Capitalisation du Semestre si validé :				OUI		

SEMESTRE 4 : 30 ECTS

		MCCC initialement prévus		Aménagements des MCCC		
Modules	Épreuves	1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	Session de rattrapage
1	1.1.3 UE Développement du langage et psycholinguistique	2 productions écrites + 1 production technique + 1 écrit (coef 0.25 chacun)		2 productions écrites (coef 0.5 chacun)		1 écrit 2 heures
	1.2.4 UE Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie		Ecrit 1 heure			Ecrit 1 heure
2	2.3.2 UE audition : Sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1,5 heure
	2.3.4 UE Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, déglutition et articulation		Ecrit 2 heures			Ecrit 2 heures
5	5.1.1 UE Troubles du langage et de la communication		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1,5 heure
	5.2.1 UE Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture		Ecrit 1 heure			Ecrit 1 heure
	5.3.1 UE Aspect développemental de la cognition mathématique		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1,5
	5.4.1 UE Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-faciales et leurs troubles		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1,5 heure
7	7.2 UE Statistiques 1	2 écrits (coef 0.5*2)				Oral
8	8.5 UE Anglais	1 écrit – 1 oral (coef 0.5*2)				Ecrit 1.5 heure
6. FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE						
6.3 UE Stage découverte 3 : en libéral et structures de soin		120h	1	Validation du stage + validation du rapport écrit sans soutenance Le rapport pourra être présenté en 2 nd session, en cas d'invalidation du stage, l'étudiant redouble		
Conditions de validation :						
Moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 au Semestre						
Pas de note inférieure à 8 sur 20						
Capitalisation du Semestre si validé :				OUI		

SEMESTRE 6 : 30 ECTS						
		MCCC initialement prévus		Aménagements des MCCC		
Modules	Épreuves	1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	Session de rattrapage
4	4.3 UE Démarche clinique et intervention orthophonique		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1,5 heure
5	5.1.2 UE Bilan et évaluation du langage oral et de la communication		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1,5 heure
	5.4.2 UE Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1,5 heure
	5.5.1 UE Bilan et évaluation en orthophonie dans le cadre des troubles de l'audition		Ecrit 2 heures			Ecrit 2heures
	5.6.1 UE Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, déglutition et articulation		Ecrit 1,5 heure			Ecrit 1 heure
	5.7.1 UE Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie		Ecrit 2,5 heures			Ecrit 2,5 heures
	5.8.1 UE Connaissances théoriques, cliniques et répercussions du handicap sur la communication et le langage	2 écrits (coef 0.5*2)				Ecrit 1 heure
	5.3.2 UE Troubles de la cognition mathématique		Ecrit 2 heures			Ecrit 2 heures
8	8.6 UE Anglais	1 Ecrit + 1oral (coef 0.5*2)				Ecrit 2 heures
	8.7 Informatique-PIX	1 Evaluation pratique technique 1 heure				Evaluation 1 heure
6. FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE			Validation du stage + validation du rapport écrit sans soutenance			
6.5 UE Stage clinique 1		210h	Le rapport pourra être présenté en 2 nd session, en cas d'invalidation du stage, l'étudiant redouble			
Conditions de validation :						
Moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 au Semestre						
Pas de note inférieure à 8 sur 20						
Capitalisation du Semestre si validé :					OUI	

SEMESTRE 8 : 30 ECTS

Modules	Épreuves	MCCC initialement prévus		Aménagements des MCCC		Session de rattrapage
		1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	
5	5.1.4 UE Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	2 productions techniques (coef 0.5*2)				Ecrit 1 heure
	5.2.4 UE Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	2 productions ou 2 écrits (coef 0.5*2)		1 production + 1 écrit (coef 0.5*2)		Ecrit 2 heures
	5.5.2 UE Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	1 écrit + 1 production (coef 0.5*2)			Écrit 2 heures	Ecrit 2 heures
	5.6.2 UE Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, déglutition et articulation	2 écrits (coef 0.5 chacun)				Ecrit 1 heure
	5.7.3 UE Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	1 écrit + 1 production (coef 0,5*2)			Écrit 2 heures	Ecrit 2 heures
	5.7.7 UE Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux	Écrits (coef 0.4*2) Oral (coef 0.2)			Écrit 2 heures	Ecrit 2h30
7	7.5 UE Mémoire : méthodologie	2 productions écrites : DRTO S7 et partie théorique S8 + validation par le Directeur de Mémoire				1 production écrite + quitus présence (pas de note attendue)
8	8.2 AFGSU	Présence aux ateliers	Ecrit ¼ heure			Ecrit ¼ heure
	8.8 Informatique en santé	1 écrit + 1 évaluation technique (coef 0.5*2)				1 écrit 3/4 heure
12	12.UE Optionnelles 12.3 Technique vocale	Quitus présence				1 oral
6.FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE			Validation du stage + validation du rapport écrit sans soutenance			
6.7 UE Stage clinique 3		300h	Le rapport pourra être présenté en 2 nd session, en cas d'invalidation du stage, l'étudiant redouble			

SEMESTRE 10 : 30 ECTS						
		MCCC initialement prévus		Aménagements des MCCC		
Modules	Épreuves	1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	1 ^{ère} session Contrôle continu	1 ^{ère} session Contrôle final	Session de rattrapage
4	4.5 UE La relation thérapeutique dans un contexte orthophonique	1 Ecrit + 1 production écrite (coef 0.5*2)		2 productions écrites (coef 0.5*2)		Ecrit 2 heures
5	5.7.6 UE Intervention orthophonique dans les troubles cognitivo-linguistiques acquis	2 productions écrites (coef 0,5*2)		1 Ecrit (coef 0.2)+ 1 production écrite (coef 0.8)		Ecrit 2 heures
	5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et autres troubles de la fluence	1 rapport écrit + 1 production écrite (coef 0.5*2)		1 Ecrit (coef 0.2)+ 1 production écrite (coef 0.8)		Ecrit 2 heures
	5.7.8 UE Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des dysarthries neurologiques	2 productions écrites (coef 0,5*2)		1 Ecrit (coef 0.4) + 1 production écrite (coef 0.6)		Ecrit 2 heures
7	7.5 UE Mémoire		Mémoire avec soutenance			Mémoire avec soutenance
8	8.2 AFGSU	Présence aux ateliers	Ecrit ¾ heure			Ecrit ¾ heure
10	10.1 UE Evaluation des pratiques professionnelles	Quitus présence				Oral
11	11 UE Séminaires professionnels	Quitus présence				Oral
6. FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE 6.6 UE Stage clinique 4		600h	Validation du stage + validation du rapport écrit sans soutenance Le rapport pourra être présenté en 2 nd session, en cas d'invalidation du stage, l'étudiant redouble			
Certificat de compétences cliniques		Voir article 11				
Conditions de validation :						
Moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 au Semestre						
Pas de note inférieure à 8 sur 20						
Capitalisation du Semestre si validé :				OUI		

